

## **Des ressourceries associatives installées dans les déchèteries de Nantes Métropole (44)**

Publié le 05/11/2012

Social - Santé

Loire-Atlantique (44)

Depuis avril 2012, dans le cadre de son programme de prévention des déchets, Nantes Métropole a poursuivi son partenariat étroit avec des associations de l'économie sociale et des structures d'insertion spécialisées dans le recyclage et le réemploi.

Nantes Métropole (24 communes, 590.000 habitants) dispose d'un réseau de douze déchèteries et quatre écopoints (mini-déchèteries urbaines), présentant des caractéristiques différentes : exploitation en régie ou déléguée, en territoire fortement urbanisé ou rural... En 2011, l'agglomération a engagé un programme local de prévention des déchets, avec la promotion du réemploi des déchets parmi l'un des huit axes du plan d'actions 2011-2014. Le diagnostic préalable avait en effet mis en évidence à la fois un gisement important d'objets réemployables collectés dans les déchèteries et la présence sur le territoire d'acteurs de l'économie sociale intervenant dans ce domaine.

### **Avec le textile, développer de nouvelles filières de réemploi des déchets**

Une collecte séparative des déchets d'équipement électrique et électronique était déjà organisée depuis 2007 dans les déchèteries, en lien avec une structure d'insertion (Envie 44) et deux déchèteries accueillait la ressourcerie "Ecorev / La ressourcerie de l'île" qui récupéraient les vieux objets. En 2012, la filière du réemploi a été élargie grâce à la collecte des textiles dans tout le réseau des déchèteries, et la mise en place de nouveaux espaces de "recyclerie / ressourcerie" dans six déchèteries. Les objets remis en état sont vendus à bas prix dans des boutiques solidaires.

### **Un choix politique : s'appuyer sur un réseau local associatif très impliqués**

"Dès qu'ils sont eu connaissance que Nantes Métropole travaillait sur un programme de prévention des déchets, les différents acteurs concernés par les filières de réemploi ont fait des propositions. Y compris des groupes industriels intéressés par certains gisements de déchets. Les élus ont souhaité donner leur chance aux structures associatives, souligne Sophie Dagnaud, chargée de mission, recrutée en 2011 à la direction des déchets Nantes Métropole pour mettre en œuvre ce programme. Nos collègues du service Emploi et économie sociale ont facilité la mise en relation avec les structures de l'économie sociale et solidaire. Nous avons ainsi pu prendre rapidement connaissance de la capacité de ces associations à travailler dans un cadre formalisé et à se professionnaliser."

### **Le montage du projet avec les partenaires associatifs**

Nantes Métropole a monté un groupe de travail avec ces structures associatives et d'insertion, qui a fonctionné en alternant réunions et visites de terrain. Ces échanges couplés à une étude technique sur les déchèteries ont permis de proposer un projet solide aux élus et de lever les réticences du côté des techniciens de la collectivité. Depuis 2012, 4 structures locales du réemploi interviennent dans des déchèteries de Nantes Métropole pour recueillir les dons des déposants. Ce qui a nécessité un travail d'animation et d'explication, souligne la chargée de mission. "Les agents d'accueil en déchèterie voient leurs habitudes changer. Des échanges et des formations ont eu lieu pour expliquer l'intervention des 'agents valoristes' présents sur les sites, et veiller à la bonne articulation des rôles entre les responsables d'exploitation des déchèteries et les structures du réemploi." De leur côté, ces structures ont revu leur mode de fonctionnement. La collecte des textiles par exemple, déjà expérimentée par le passé sur l'agglomération, s'était soldée par un échec (vol et vandalisme dans les déchèteries, mise en danger de personnes). Le Relais a su adapter ses outils et son organisation, par exemple avec des équipements plus solides et un enlèvement quotidien du textile dans les déchèteries de l'agglomération.

## **Une nouvelle communication pour présenter filière et structures de l'économie sociale et solidaire**

L'objectif à l'horizon 2014 est de doubler les tonnages détournés en déchèterie, sur la base de 7 kg/an/habitant en 2010. "La mise en œuvre du programme local de prévention des déchets amène un nouvel axe de communication, sur le thème 'trier c'est bien, jeter moins c'est mieux' souligne la chargée de mission. La direction déchets a édité, dans son nouveau guide déchets, une plaquette sur les déchets 'encombrants' en listant les associations qui reprennent les vieux objets afin d'encourager le réflexe de donner aux associations avant de jeter ; et une plaquette sur le textile, non seulement pour donner les consignes de tri, mais aussi pour présenter la 'filière vêtements' de l'agglomération et les 41 emplois en insertion qui y sont rattachés.

Sophie Daguin / L'Oeil à la Page, pour la rubrique Expériences des sites [www.mairieconseils.net](http://www.mairieconseils.net) et [www.localtis.info](http://www.localtis.info).

### **Différentes conventions selon les filières**

Concernant la filière textile, la convention de partenariat entre l'association et Nantes Métropole précise des obligations de bilan régulier de l'activité. L'opération est neutre du point de vue financier pour la collectivité, puisque la collecte est financée par l'écotaxe. Pour la filière du réemploi du "tout-venant" (objets usagers), les trois structures reçoivent des subventions de la collectivité au titre de leurs actions de promotion du réemploi et de leur activité d'insertion. "La question des moyens n'est pas centrale puisque la collectivité reçoit des aides de l'Ademe pour mettre en œuvre le programme local de prévention des déchets", souligne la chargée de mission à la direction des déchets Nantes Métropole. Il faut raisonner en termes de coûts évités, puisque le détournement de déchets permet d'économiser sur le traitement ; des bénéfiques pour la société (remise sur le marché de produits à bas prix permettant aux familles notamment dans le besoin de s'équiper ; création d'emplois locaux notamment favorisant l'insertion professionnelle...).

## Contacts

### Nantes Métropole

2 cours du Champ de Mars  
44923 Nantes Cedex 9

Tél. : 02 40 99 48 48

Nombre d'habitants : 583000

Nombre de communes : 24

Nom de la commune la plus peuplée : Nantes (283300 hab.)

### Michèle Gressus

Vice-présidente en charge des déchets

### Sophie Dagnaud

Chargée de prévention des déchets

Tél. : 02 40 99 92 04

Sophie.dagnaud@nantesmetropole.fr

## TÉLÉCHARGER

Synthèse projet extension réemploi

Plaquette filière textile



BANQUE des  
**TERRITOIRES**

